



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 juin 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 juin 2005

**Gratuité exceptionnelle de l'utilisation du Dôme du Parc des  
Expositions au profit de l'Association Niortaise de Jumelage et de  
Coopération avec Atakpamé**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

***Adjoint :***

Mlle Fabienne RAVENEAU

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2005**

DELIBERATION D20050317

## Expositions au profit de l'Association Niortaise de Jumelage et de Coopération avec Atakpamé

Monsieur Guillaume JAIN, Adjoint au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Les différentes salles du Parc des Expositions sont régulièrement utilisées par les associations niortaises pour organiser des manifestations.

Par délibération du 17 décembre 2004, le Conseil municipal a fixé une tarification de certaines d'entre elles, notamment le Dôme. Pour mémoire, le prix de location hors taxe de cette salle dans sa configuration moyenne est de 2 113,63 € par journée (10 heures) et 1 162,54 € par demi-journée (5 heures).

Du 7 au 9 octobre 2005, l'Association Niortaise de Jumelage et de Coopération avec Atakpamé (ANJCA) organise la 2<sup>ème</sup> édition du Salon des Couleurs. Pour cela, l'association a réservé le Dôme dans sa moyenne configuration.

La 1<sup>ère</sup> édition a rencontré un indéniable succès auprès du public. Environ 2 600 personnes sont venues voir les 680 œuvres présentées par les 140 exposants.

Considérant l'intérêt de cette manifestation destinée à promouvoir notamment le jumelage et la coopération avec Atakpamé, je vous propose d'accepter, à titre exceptionnel, la gratuité de l'utilisation du Dôme de Noron dans sa configuration moyenne durant les 3 jours de la manifestation.

Cette aide en nature est estimée à **6 720,28 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder la gratuité de l'utilisation du Dôme du Parc des Expositions dans le cadre du Salon des Couleurs organisé par l'ANJCA, du 7 au 9 octobre 2005.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire L'Adjoint au Maire

**Guillaume JAIN**

[Ordre du jour](#)